

Devenir référent handicap (mission instaurée pour toutes les structures de +250 salariés par la loi « Avenir professionnel »)



PRÉSENTIEL

Objectif général

Connaître le champ d'action, les missions du référent handicap et le contexte dans lequel elles s'exercent
Etre en mesure d'orienter, d'informer et d'accompagner les personnes en situation de handicap

Introduction

Présentation de la formation et connaissance du formateur et du groupe ;
Les objectifs de la formation ;
Les attentes des participants ;
Oralité des situations vécues sur le terrain ;
Identification des situations dérangeantes

Oralité et débats sur les situations rencontrées

Connaître les situations de handicap

La loi sur le handicap ;
Typologie des handicaps ;
Le handicap invisible

Jeux de rôles, quiz

Les stéréotypes liés aux handicaps

Représentations sociales du handicap et déconstruction

Vidéos, jeux de rôles

La posture face aux personnes en situation de handicap

Savoir adapter son attitude et sa communication face aux différentes situations de handicap

Cas pratiques

Les rôles du référent : personne ressource

Débat sur la vision de la mission de référent handicap ;

Tour de table et définition collégiale des rôles du référent handicap. Apports du formateur

Les missions

Identifier et utiliser les ressources internes et externes ;
Communication : sensibiliser les services au recrutement de travailleurs handicapés et aux BOE ;
Accompagnement : veiller au bon déroulement et à la pérennité de l'intégration des collaborateurs handicapés ;

Recherche et définition collégiales des missions. Apports du formateur

Les compétences nécessaires

Distinguer les aptitudes nécessaires à l'optimisation de la mission

Recherche et définition collégiales des compétences. Apports du formateur

Les outils

Prendre connaissance des outils de gestion existants et les adapter au contexte professionnel

Réflexion collégiale et adaptation d'outils. Apports du formateur

Bilan de la formation

Référents pédagogiques

Nos intervenants sont des spécialistes du domaine visé et sont sélectionnés selon un processus de qualification très rigoureux permettant d'évaluer notamment : leur expérience professionnelle, leurs compétences pédagogiques, leur capacité d'animation, leur personnalité et leur créativité...

OBJECTIFS

Connaître le contexte législatif qui cadre la fonction de référent handicap
Définir les impératifs en termes de posture dans le cadre d'un accompagnement en interne (confidentialité, écoute, etc.)
Définir les différentes situations de handicap, connaître la législation qui leur est propre concernant l'emploi,
Connaître les règles de l'OETH, les droits et démarches administratives afférentes
Connaître les règles de l'OETH, les droits et démarches administratives afférentes
Savoir faire le lien avec le management de proximité

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

RH, responsables recrutement, salarié désigné
Référent Handicap

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

AVANT LA FORMATION : IMPLIQUER

Questionnaire pré-formation et/ou recueil des besoins pour préciser les attentes individuelles

PENDANT LA FORMATION : APPLIQUER

Méthodes actives et participatives
Apports théoriques (10%) , mises en pratique (70%) et échanges (20%)
Elaboration de son plan d'actions personnalisé

APRÈS LA FORMATION : ACCOMPAGNER

Les conseillers formation sont à votre disposition si vous avez besoin de précisions ou de vous mettre en relation avec le formateur

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Support de cours, exercices

ÉVALUATION

Évaluation des compétences

Tests, cas pratiques, mises en situation, quiz

Évaluation de la formation

Questionnaire de satisfaction stagiaire
Synthèse fin de stage du formateur

VALIDATION

Attestation de fin de formation
Attestation de présence

MODALITÉS DE SUIVI D'EXÉCUTION DE LA FORMATION

Le contrôle de l'exécution de la formation est assuré par le formateur